

# Le tourisme durable dans mon Parc

G U I D E

à l'usage des  
professionnels du tourisme

Le Parc vous accompagne



## VOTRE PARC S'ENGAGE POUR UN TOURISME DURABLE

Les espaces naturels protégés sont perçus par les clientèles européennes comme des destinations touristiques de grande qualité environnementale, d'authenticité et de convivialité. Ils représentent un atout considérable pour les entreprises touristiques qui en contrepartie, se doivent de participer à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel et naturel de ces territoires.

Le tourisme représente un réel soutien aux activités économiques traditionnelles et à l'amélioration de la qualité de vie, mais il doit permettre aussi de sensibiliser le grand public au respect de l'environnement.

A l'occasion du renouvellement de son label en 2011, le Parc naturel régional Périgord-Limousin a affirmé sa volonté de promouvoir un tourisme de qualité en accord avec les fondements du développement durable en s'engageant dans la Charte Européenne du Tourisme Durable.

La Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés, élaborée par la Fédération Europarc, constitue un outil de gestion pratique visant à assurer que le tourisme contribue au développement économique, social et environnemental équilibré des espaces protégés en Europe.

### DÉFINITION

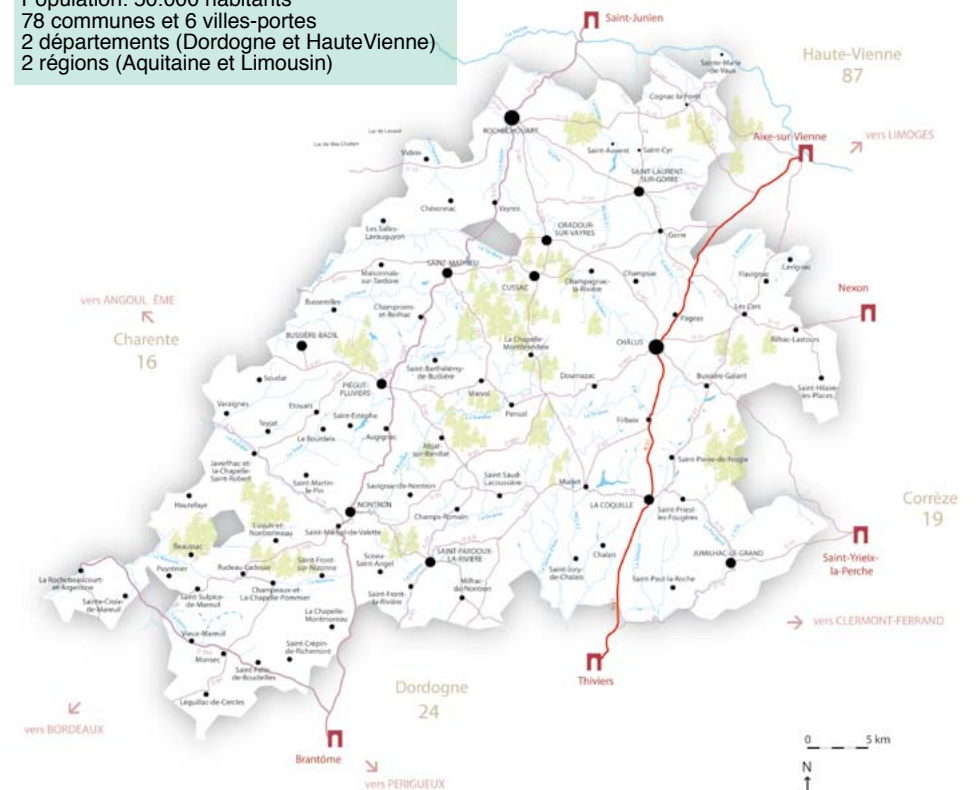
**Tourisme durable:** toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans les espaces protégés.

## L'engagement de votre Parc en 2012

C'est la réalisation d'une stratégie et d'un plan d'action sur cinq ans en matière de tourisme durable, à partir d'une consultation avec les acteurs locaux, autour de trois axes majeurs :

- **Axe 1 Se démarquer, mutualiser son savoir-faire en matière d'écotourisme :** préparer la mise en tourisme d'offres et de produits écotouristiques bénéficiant de la plus-value du Parc.
- **Axe 2 Révéler le territoire, communiquer et faire découvrir ses richesses :** répondre à un objectif de notoriété et de visibilité du Parc.
- **Axe 3 Fédérer et accompagner les professionnels du tourisme** dans des démarches de progrès et de qualité, et animer un réseau d'acteurs.

Superficie: 1 829 km<sup>2</sup>  
Population: 50.000 habitants  
78 communes et 6 villes-portes  
2 départements (Dordogne et Haute-Vienne)  
2 régions (Aquitaine et Limousin)



Une démarche de progrès, sur mesure... pour votre entreprise

## Pour vous, professionnels du tourisme

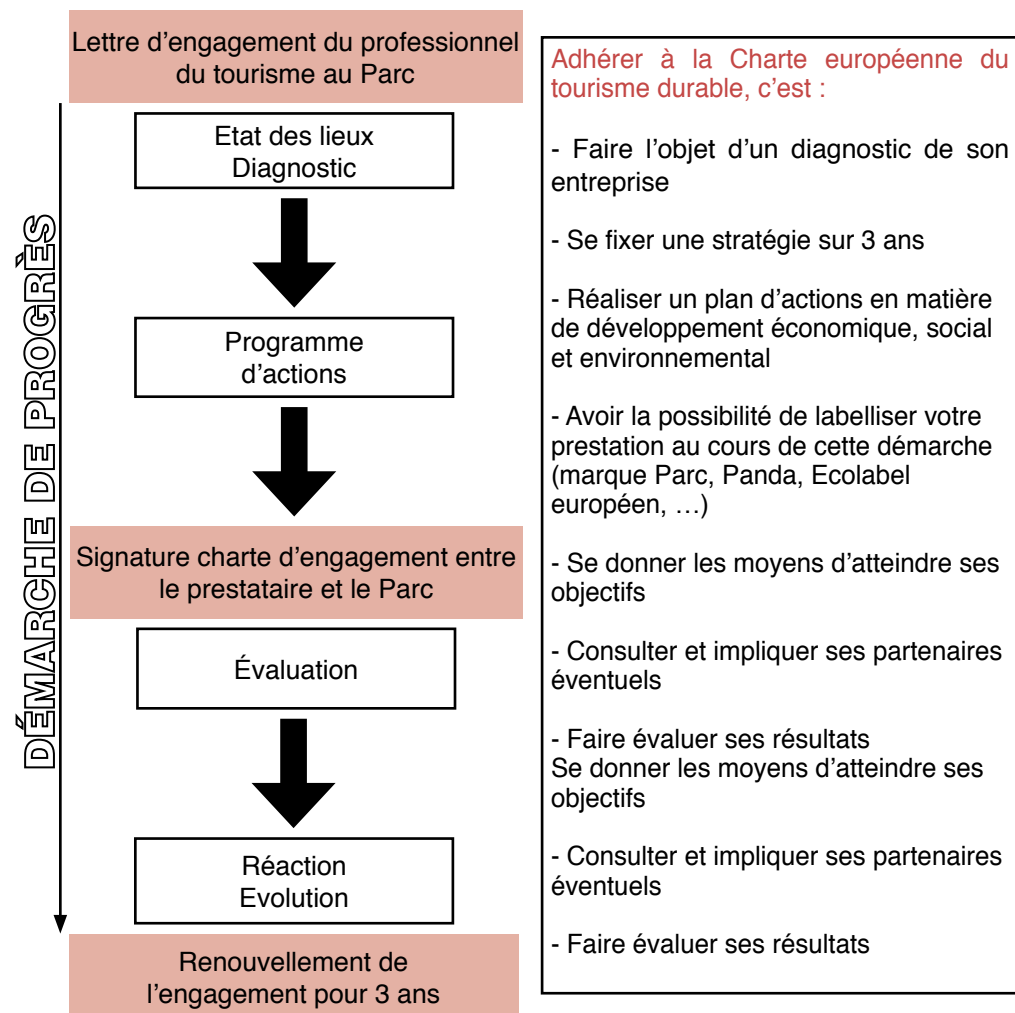
Toute entreprise touristique volontaire (hôtels-restaurants, campings, meublés, chambres d'hôtes, prestataires d'activités de pleine nature, sites touristiques...) située dans le Parc naturel régional Périgord-Limousin peut s'inscrire dans **une démarche de progrès** en harmonie avec la stratégie du Parc et l'identité du territoire.

## Les intérêts de la démarche

- **Vous bénéficiez d'un diagnostic de votre entreprise grâce à un accompagnement « sur mesure » et définissez une stratégie de développement pluriannuelle**
- **Vous renforcez la qualité de votre offre touristique**  
En proposant à vos clients une information de qualité pour une découverte respectueuse du territoire, en visant l'obtention d'un label ou d'une marque, ou en utilisant la valeur ajoutée « Parc ».
- **Vous développez de nouvelles opportunités commerciales**  
En ciblant de nouvelles clientèles, en créant une offre originale axée sur la découverte et l'environnement, en mettant en place des partenariats.
- **Vous rationalisez vos charges**  
En optimisant la gestion de l'eau, des énergies et des espaces, en favorisant l'achat de produits et de services de proximité, en bénéficiant d'outils et de conseils vous permettant d'adopter les techniques de gestion environnementale.
- **Vous êtes distingué au niveau régional, national, européen**  
Reconnaissance de vos engagements.
- **Vous liez une étroite collaboration avec le Parc et ses partenaires** et vous entrez dans une dimension collective.

## Concrètement, comment ça fonctionne ?

La démarche de progrès consiste à accompagner les prestataires, tout au long d'un processus d'évolution de trois années.



# ALLER PLUS LOIN... AVEC LES LABELS

Des outils de qualification pour vos prestations

## Les labels proposés par le Parc



### La Marque « Parc naturel régional »

Une marque Parc pour vos prestations touristiques

La « Marque Parc » est une marque collective, déposée à l'Institut national de la Propriété Industrielle (INPI). Elle appartient au Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable qui en délègue la gestion à chacun des 48 Parcs naturels régionaux de France.

#### Une marque protégée

- une marque attribuée à des produits et des services
- une reconnaissance via le logo "Produit du Parc", "Accueil du Parc", "Savoir-faire du Parc"

#### La « Marque Parc » est associée à trois valeurs fondamentales :

- exprimer l'attachement au territoire
- cultiver une forte dimension humaine
- revendiquer le respect de l'environnement et contribuer au renforcement de sa richesse



### Le Label « Gîte Panda »

Optez pour une qualification « nature » de votre hébergement

Sélectionnés par les Parcs naturels régionaux et nationaux, les Gîtes Panda sont des hébergements Gîtes de France\* (gîte rural, chambre d'hôtes ou gîte de séjour) situés dans un Parc naturel, auxquels le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) accorde son label lorsqu'ils répondent à trois conditions :

- être situés dans un environnement naturel et paysager remarquable ;
- comporter un équipement de découverte de la nature et des documents d'information spécifiques
- être gérés par des propriétaires engagés pour la sauvegarde et la protection de l'environnement.

\*Le Label Panda est un avenant de qualification au label Gîtes de France, la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux et le WWF étudient la possibilité d'ouvrir le label Panda à d'autres réseaux.

[www.gites-panda.fr](http://www.gites-panda.fr)

[www.gites-de-france-dordogne.com](http://www.gites-de-france-dordogne.com)

[www.gites-de-france-limousin.com](http://www.gites-de-france-limousin.com)

## Les labels recommandés par le Parc

Il existe une diversité de labels « verts » (La clef verte, Green globe, Écogites, Chouette nature...). Libre à vous, professionnels du tourisme d'opter pour le label qui vous ressemble le plus.

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos choix, et vous mettre en relation avec les organismes de référence.

### Le Parc vous conseille



### L'Écolabel européen

Attribution de la fleur verte aux hébergements touristiques respectueux de l'environnement, remplissant un certain nombre de critères obligatoires, répondant à quelques critères optionnels - [www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)

L'avis du Parc :

« Un label exigeant d'un point de vue environnemental, reconnu et visible, ouvert à tout type d'hébergement touristique. »

Et parce que l'accessibilité est l'affaire de tous



### Label tourisme et handicap

[www.tourisme-handicaps.org](http://www.tourisme-handicaps.org)

### Le saviez-vous ?



### Label Oc per L'Occitan

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin va bénéficier du label « Oc per l'occitan » en 2013.

Créé en 2006 par Ofici per l'occitan en partenariat avec l'Institut d'Etudes Occitanes), ce label permet de valoriser les organismes qui emploient l'occitan dans le cadre de leur activité professionnelle et utilisent leur identité régionale comme vecteur de développement économique et touristique.

Trois niveaux d'engagement sont proposés : du simple affichage de la langue à sa prise en compte à 100% dans la réalité économique d'une structure.

Ce label est ouvert aux commerçants, artisans, associations, professionnels du tourisme ...

Plus d'information : [www.occitan-oc.org](http://www.occitan-oc.org)

### L'espace Info Energie du Parc



Relais local de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), un Conseiller info énergie se tient à votre disposition pour vous guider dans vos choix sur l'isolation, le chauffage, les énergies renouvelables, le respect du bâti.

Votre contact au Parc :

Victor Lumineau : 05 53 55 36 00  
[v.lumineau@pnrpl.com](mailto:v.lumineau@pnrpl.com)

# Parc naturel régional Périgord - Limousin



Contactez-nous

MAISON DU PARC  
LA BARDE - 24 450 LA COUILLE  
TÉL : 05 53 55 36 00  
[www.parc-naturel-perigord-limousin.fr](http://www.parc-naturel-perigord-limousin.fr)

Delphine COUDERT Responsable du pôle Découvertes et Territoire  
[d.coudert@pnrpl.com](mailto:d.coudert@pnrpl.com)

Caroline POUJOL Chargée de l'animation Charte européenne du tourisme durable  
[c.poujol@pnrpl.com](mailto:c.poujol@pnrpl.com)

## LIENS UTILES

Le Forum du tourisme durable du PNR Périgord-Limousin (septembre 2012) :  
[www.parc-naturel-perigord-limousin.fr/tourisme/projets\\_touristiques](http://www.parc-naturel-perigord-limousin.fr/tourisme/projets_touristiques)

La Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés :  
[http://www.parc-naturels-regionaux.fr/upload/doc\\_telechargement/grandes/Charter%20leaflet\\_french.pdf](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/upload/doc_telechargement/grandes/Charter%20leaflet_french.pdf)

Agir ensemble pour un tourisme durable – Comité 21  
<http://www.comite21.org/docs/publications-du-comite-21/2008/guide-agir-ensemble-pour-un-tourisme-durable.pdf>

Europarc  
[www.europarc.org](http://www.europarc.org)

Fédération nationale des Parcs naturels régionaux  
[www.parc-naturels-regionaux.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.fr)

